

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 450 10 mai 1948

n° 450 10

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 mai 1948

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1948

Date du numéro

31 mai 1948

### TEXTE INTÉGRAL

Est licencié de son emploi pour négligence grave dans son service, Daoud Boulale, commis administratif, 2° classe, 10° échelon, en service au cercle de Djibouti.